



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
VERSAILLES



Déclaration liminaire au CSA du 27 mai 2025

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les représentants de l'administration et des organisations syndicales, chers collègues,

Au moment de commencer ces propos liminaires, nous voulons avoir une pensée par Alexandre Marchand, principal du collège des Renardières brutalement décédé il y a quelques semaines dans l'enceinte de l'établissement, et pour toute la communauté éducative du collège et des alentours à Courbevoie, durement éprouvée. Nous formons le souhait que la commission d'enquête issue de la F3SCTA puisse débuter dans les meilleurs délais et faire toute la lumière et les préconisations nécessaires.

A l'ordre du jour de ce CSA, de nouveaux points en vue de la préparation de la rentrée scolaire prochaine dans notre académie, en particulier les répartitions des postes d'AED et celle des moyens en Pacte.

Sur le premier point, si les moyens sont constants ou peu s'en faut, ce sont les besoins qui ne le sont pas, et certains secteurs, en particulier de l'Essonne, ont besoin d'être significativement renforcés en matière d'assistance éducative, entre autres. Nous souhaitons également poser la question du barème d'attribution des moyens et de son évolution.

Quant au Pacte, il a été une nouvelle fois demandé aux personnels de direction d'effectuer sans délai les mises en paiement pour le 15 mai au titre de l'année scolaire en cours, faisant fi de tout ce que la fin de l'année scolaire peut compter de projets spécifiques ou àachever... Et pour l'année scolaire qui vient, la voilure est considérablement réduite en terme de parts à distribuer. Vous ne verrez pas la CFDT se lancer dans la défense et illustration du Pacte, cela n'aurait rien de cohérent. Toutefois, à partir de moment où ce sont des moyens utilisés, sur lesquels on comptait, qui ne sont remplacés par rien et vont manquer, aux équipes dans leurs projets pour les élèves, et même dans la mise en œuvre de priorités ministérielles et gouvernementales, comment comprendre cela autrement que comme un coup de rabot dommageable ? Nous y reviendrons en séance.

A l'ordre du jour de ce CSA également notamment, la feuille de route RH de l'académie.

A ce propos, Monsieur le Recteur, nous souhaitons vous remettre ce document synthétique élaboré par la CFDT sur « le travail que nous voulons ». Il y est question notamment du sens du travail, de la capacité à agir sur et dans son travail, de la démocratie au travail et de son organisation, du travail comme espace d'égalité et d'inclusion, des questions de santé au travail

et d'articulation entre les temps de vie professionnels et personnels. Sur tous ces sujets, nos axes de réflexion et de revendications peuvent et devraient à notre sens faire écho avec les travaux de la feuille de route RH, mais aussi avec le nouveau projet académique en phase d'élaboration, de même que pour le nouveau plan d'action académique pour l'égalité professionnelle.

Plan, projet, feuille de route, tous ces objets doivent être des leviers véritables, avec des mesures concrètes, et non comme c'est le risque des coquilles qui s'avèrent trop vides.

Pour en venir à la feuille de route académique en matière de ressources humaines, s'il ne s'agit pas de décerner des brevets de dialogue social, nous vous remercions d'avoir organisé un groupe de travail spécifique suite à notre demande, et pris en compte un certain nombre d'observations faites par les organisations syndicales. Nous y reviendrons en séance. Il reste toutefois bien des angles morts sur ce qui constituent des leviers majeurs en matière d'attractivité et de conditions de travail, notamment de rémunération accrue, d'effectifs réduits à suivre, de rapports humains à l'administration.

S'agissant de gestion des personnels et de conditions de travail, la CFDT souhaite alerter, sans viser l'exhaustivité, sur certains points d'alerte et d'attention à l'échelle nationale ou académique :

- Le souci affiché de la santé des personnels est percuté par le coup de rabot sur les congés maladies, désormais moins bien indemnisés dans toute la fonction publique, ce que nous continuons à dénoncer, ainsi qu'à revendiquer l'abrogation du jour de carence.
- Nous serons attentifs et combattifs quant aux conditions de mise en place de la nouvelle réforme de la formation initiale, en particulier quant aux conditions de stage des lauréats des concours et à celle des maîtres formateurs et formatrices, ou qui souhaitent l'être mais dont les perspectives de détachement ou de services partagés sont bloqués.
- Nous serons attentifs et combattifs quant à la mise en place du nouveau cadencement des rdv de carrière. Si nous actons positivement la fin des avancements différenciés à la classe normale, et si le calendrier des rdv de carrière méritait d'être revu, le rétablissement d'inspections couperets notamment pour le passage à la classe exceptionnelle ne rejoint pas du tout ni nos revendications ni les attentes des personnels. La valorisation de missions et responsabilités spécifiques au titre du vivier 1, désormais disparu, avait du sens pour notre organisation et nous nous interrogeons sur les critères qui présideront à ces promotions et sur la façon dont ces rendez-vous seront mis en œuvre pour les nombreux personnels de notre académie.
- A l'échelle de notre académie, nous ne comprenons pas le blocage dans la mise en place du télétravail pour les personnels administratifs en EPLE. Vous avez indiqué que l'absence de fourniture du matériel par les collectivités territoriales était le point de blocage, c'est à l'Etat d'y pourvoir.
- S'agissant des AESH, notre organisation est pleinement partie prenante et motrice de la pétition intersyndicale qui revendique la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B, un statut et des conditions pérennes pour des besoins pérennes de notre service public d'éducation.

Nous souhaitons en cette fin d'année alerter sur l'impossible équation de la mise en place du parcours en Y en terminale de la voie professionnelle. Epreuves du baccalauréat avancées sans allègements aucun des programmes, complexité d'organiser les CCF, organisations pédagogiques et du travail des personnels mises en place de façon très chaotique et peu ou pas

concertées, par exemple au lycée Condorcet de Limay, plus-value bien discutable pour les élèves, autant de sujets sur lesquels il n'est pas faute d'avoir averti.

Pour finir, s'agissant d'école émancipatrice, la CFDT veut s'associer aux alertes exprimées par d'autres organisations syndicales quant aux agissements d'organisations positionnées à l'extrême-droite qui avancent à bas bruit dans certains établissements pour diffuser leur idéologie. Cet entrisme n'est pas tolérable et ne doit pas être toléré par notre institution.

Nous vous remercions pour votre attention.